

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15160**

### Intitulé

Analyste-programmeur en automatisme et informatique industrielle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
OGEC La joliverie - Centre de formation professionnel (CFP)	Directeur adjoint

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

201n Conception en automatismes et robotique industriels, en informatique industrielle

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La mission de l'analyste-programmeur en automatisme et informatique industrielle se décline selon 2 étapes fondamentales qui permettront au final l'intégration d'un Système Automatisé de Production :

- la conception d'un Système Automatisé de Production (S.A.P.),
- l'installation et la mise en route d'un Système Automatisé de Production.

Pour la conception de tout ou partie d'un S.A.P., le projet débute avec l'analyse du cahier des charges qui permet de faire une étude précise des attentes du client et de repérer les fonctionnalités attendues du processus à réaliser.

Une seconde phase de travail permet de modéliser le système. Il s'agit alors de schématiser, en référence aux préconisations du cahier des charges, les différentes structures d'automatisme et d'informatique associées qui permettront de mettre en place le dialogue homme-machine et le protocole d'échanges de données.

La phase de conception se poursuit avec l'installation du poste de développement, et la programmation, proprement dite des outils de commande et de contrôle du système automatisé ainsi que les outils de supervision.

Pour l'installation et la mise en route du système, l'analyste - programmeur installe les outils de commande et de contrôle, il procède au réglage et à la validation des séquences de programmation puis du processus global. La dernière étape de son travail le conduit à réaliser la documentation technique associée et à former les personnels.

Dans la fonction Conception de tout ou partie d'un Système Automatisé de Production (S.A.P.) :

- Modélisation d'un S.A.P. :
  - élaborer une séquence
  - analyser un traitement numérique
  - définir des protocoles d'échanges de données
  - modéliser selon les modalités d'analyse orientées objet
- Développement d'un S.A.P. :
  - transcrire une séquence
  - élaborer et transcrire un module de gestion d'une mesure analogique
  - développer des outils de contrôle commande
  - développer des outils de type supervision
  - définir une configuration matérielle (P.C.)
  - installer et paramétrer un système d'exploitation
  - organiser un projet informatique
  - traduire un modèle dans un langage objet
  - concevoir et/ou exploiter une base de données

Dans la fonction installation et mise en route d'un S.A.P. :

- intégration d'un S.A.P. :
  - régler et mettre au point les séquences de programmation
  - régler et mettre au point une interface homme-machine
  - intégrer et paramétrer un P.C.
  - concevoir et rédiger une documentation technique d'un S.A.P.
  - former les personnels, opérateurs et agents de maintenance

Compétences transversales :

- animer et/ou participer à une réunion de travail
- échanger avec les clients, les fournisseurs et les techniciens
- exploiter une documentation technique

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'analyste - programmeur en automatisme et informatique industrielle s'intègre dans des entreprises de production manufacturière dans des secteurs d'activités variés. Ils peuvent concerner, par exemple, les secteurs de la métallurgie, de l'agro-alimentaire ou de l'automobile.

L'analyste - programmeur trouve également sa place dans des sociétés d'ingénierie chargées de développer des outils de production

automatisés pour des industries clientes.

Automaticien, Tehncien en automatisme, Technicien metteur au point, Technicien de Mise en service.

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

I1302 : Installation et maintenance d'automatismes

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composants de la certification :**

La certification repose sur les unités de certification suivantes :

- UC1/ Modélisation d'un Système Automatisé de Production
- UC2/ Développement d'un Système Automatisé de Production
- UC3/ Intégration d'un Système Automatisé de Production

Les modalités d'évaluation :

- évaluation des compétences en situation de travail
- évaluation rapport d'activités : rapport et soutenance

**Validité des composants acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	2 professionnels, 2 formateurs
En contrat de professionnalisation	X	2 professionnels, 2 formateurs
Par candidature individuelle	X	2 professionnels, 2 formateurs
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	2 professionnels, 2 formateurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2012.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 27 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Analyste-programmeur en automatisme et informatique industrielle" avec effet au 22 août 2017, jusqu'au 30 décembre 2022.

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Analyste-programmeur en automatisme et informatique industrielle" avec effet au 21 avril 2012 jusqu'au 22 août 2017.

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

en moyenne 15

**Autres sources d'information :**

<http://www.la-joliverie.com/formation/136-analyste-programmateur-en-automatisme-et-informatique-industrielle.html>

**Lieu(x) de certification :**

OGEC La joliverie - Centre de formation professionnel (CFP) : Pays de la Loire - Loire-Atlantique ( 44) [Saint-Sébastien-Sur-Loire]

Centre de formation professionnelle (CFP) la joliverie

141 route de Clisson

BP 43229

44232 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Analyste-programmeur en automatisme et informatique industrielle